

UNION DES ANCIENS DU GROUPE BP, COMITE DE LAVERA

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

DU 16 JANVIER 2020 *Révision 2 du 8/2/2020*

La feuille d'émargement fait apparaître 77 présents.

Le président ouvre la séance à 9H 40.

LE MOT DU PRESIDENT.

Comme tous les ans, nous avons invité Mr le maire qui met à notre disposition, gratuitement, une salle pour notre AG. Il est excusé, car il est retenu par ses activités ; il nous rejoindra pour l'apéritif.

Je vous remercie d'être venus si nombreux, et vous présente au nom du Comité, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, beaucoup de bonheur et une bonne santé, ce qui devient indispensable à notre âge.

Comme tous les ans, un certain nombre d'adhérents nous ont quittés : nous ne manquons pas d'envoyer nos condoléances, et lorsque cela est possible d'assister aux obsèques.

Nous informons nos adhérents, par internet, en espérant que la triste nouvelle soit relayée au plus grand nombre. BP France, a accepté de nous communiquer la liste des décès, ce qui nous permet de retrouver la rubrique nécrologique dans Présence. Son absence nous avait fait perdre 15 adhérents.

Ordre du jour :

Rapport moral,

Activités en 2019 et vote.

Patrick présentera les activités réalisées en 2019.

Joëlle vous exposera les prévisions de sorties pour 2020.

Richard, en l'absence de C. Vornich qui a déménagé, présentera le rapport financier qui sera suivi d'un vote.

Renouvellement du bureau qui sera suivi d'un vote.

J. J. Dejardin présentera le financement des retraites.

R. Marion présentera le RAC 0 (reste à charge zéro) devenu « 100 % santé ».

L. Geffrault nous parlera de l'actualité de PIMF (PETRO INEOS MANUFACTURING FRANCE SAS).

RAPPORT MORAL 2019.

L'association est très active ; notre bureau se réunit tous les premiers mardis du mois, à 10 h 30 à la mairie annexe de Lavéra : téléphonez la veille à un membre du bureau pour savoir si cette réunion n'a pas été reportée.

Le président rappelle que toutes les informations concernant le Comité, se trouvent sur le site internet de l'association des anciens de BP « aabpl » et qu'il ne faut pas hésiter à le consulter.

Chaque adhérent peut constater, en lisant Présence, que notre Comité est très dynamique ; cependant pour que l'association perdure, il faut d'une part rajeunir le bureau et d'autre part, rechercher de nouveaux adhérents. Nous comptons beaucoup sur Loïc pour recruter les nouveaux retraités PIMF, mais n'hésitez pas à rejoindre le bureau, pour apporter de la « jeunesse » et de nouvelles idées.

Depuis que BP a déménagé dans ses nouveaux bureaux à Cergy, l'association n'a plus d'adresse postale, nous sommes hébergés dans les locaux de l'UFR/FNAR au Périscope. BP ne donne plus la subvention annuelle de 4 600 € et refuse de prendre en charge l'impression et les envois postaux de Présence.

C'est une surcharge financière de l'ordre de 20 000 € pour l'Union, ce qui a entraîné une augmentation de la cotisation de 24 à 28 €.

Joëlle et Patrick, sans oublier Thérèse, ont été cette année encore très actifs pour l'organisation des sorties à la journée. Les sorties pédestres connaissent toujours un vif succès. Pour faire partie de la section randonnée, il faut être adhérent de notre Comité.

L'association ne s'occupe pas que des sorties, mais aussi de l'accompagnement des adhérents dans leurs démarches administratives et la vérification du calcul de leur pension avec l'aide de Loïc.

Trois personnes du bureau font partie du Conseil de surveillance de l'IGRS (Caisse de retraite supplémentaire BP) R. Deboom, R. Marion et L. Geffrault. Afin de faire des économies de transport, j'ai participé à la réunion du Comité de Pilotage de l'IGRS en vidéo conférence.

R Deboom et R Marion sont délégués MIP et R. Marion représente la MIP à la Mutualité Française.

Ne pas oublier nos deux « poètes » P. Monniot et P. Barbarin pour leurs articles dans Présence.

L'assemblée générale de l'Union aura lieu sur une demi-journée à Paris en mars 2020.

Le président donne la parole à Patrick pour présenter les activités 2019

Comme à son habitude, Patrick nous fait une présentation magistrale ; en voici le résumé :

-Repas post assemblée à « Côté Sud »

-Le 27 janvier, Thérèse nous a programmé une sortie au cabaret « Francky Folies » à Venelles, ce fut un grand succès.

-Le 12 mars, Joëlle nous a emmenés à la « Ferme Marine » avec visite de la parfumerie « Marty » puis balade en bateau sur l'étang de Thau.

-Le 14 mai, Joëlle nous a fait découvrir le village de Saint Martin de Pallières dans le haut Var. Nous avons pu découvrir la « Cathédrale souterraine », citerne de 2 800 m³, la plus grande d'Europe, qui permettait d'irriguer les plantations du château. De nos jours, elle est vide et on y donne des concerts en été.

-Le 10 octobre, Jean Michel nous a concocté une sortie dans les Cévennes pour nous rappeler une leçon d'histoire, la guerre de religion entre protestants et catholiques. Nous avons pu visiter le Musée du Désert à Miallet et le Musée des Vallées Cévenoles, « La maison Rouge »

La section randonnée est toujours en pleine forme : nous avons pu recruter de nouveaux organisateurs de parcours pour soulager Bernard, bientôt il y aura autant d'organisateur que de marcheurs.

En juin, randonnée d'une semaine à Chorges : marche le matin pour les « pros », déjeuner, visite et dîner en commun.

La sortie du vendredi matin, de 2 heures, est maintenue, car avec l'avancée dans l'âge, il y a de plus en plus de participants.

Pour plus de renseignements, clic sur l'icône ci-contre



AG2020.odt

Le président donne la parole à Joëlle pour présenter les activités 2020.

-Ferme marine le 24 mars, l'AM loto gratuit Noillyprat ou visite d'une cave.

-Les musées de l'aviation et de Raimu à Marignane, les 2, 4, ou 5 juin

-Le château de Saint Sauvan à Mane, et Salagnon en septembre

Le rapport moral est mis au vote, il est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER.

C. Vornich nous a quittés pour aller respirer l'air pur de la Haute Savoie ; il a eu la gentillesse d'établir le bilan financier au 31 décembre 2019, que je vais vous présenter.

Trésorerie. Les différents états sont projetés pendant la présentation.

Les dépenses s'élèvent à 18 841 .42 €, les recettes à 14 092 €, soit un écart de 4 749.42 €. Il faut retrancher à ce montant les provisions de 3 000 € de la sortie de Marseillan qui a été annulée, soit un déficit de 1 749. 42 €. A ce montant il faut retrancher les intérêts du compte épargne de 42,51 € soit un déficit net déclaré au BN de 1706.91 euros

Le solde au 31/12/2019 : compte courant 2 809.49 + Livret A 5710.79, soit 8 520.28 € en caisse.

Nous sommes obligés de déclarer nos comptes à l'Union, et avec leur accord nous avons déclaré 8 220.28 €, car nous avons provisionné 300 € qui doivent être remboursés à certains adhérents qui ont participé à la sortie de Saint Martin de Pallières.

La comptabilité du Comité a été auditée par Y. Thouvenin, du Comité IdF en juillet 2019, il n' rien trouvé à redire.

BP France nous a assurés que la retraite chapeau était bien provisionnée et qu'elle était garantie par BP Londres.

Depuis que BP s'est désengagée de l'Union, la pérennité de l'association n'est pas assurée dans la durée. Il a été envisagé de faire des économies en réduisant les frais fixes. Ce n'est pas suffisant, aussi il a été décidé d'appliquer la clause de sauvegarde des statuts qui prévoit que les Comités doivent reverser la moitié de leur trésorerie à l'Union : cette mesure ne sera adoptée qu'en 2021.

Le Comité de Lavéra a reversé à l'Union en 2019, une cotisation pour frais de fonctionnement de 7,5 € par adhérent ; elle sera portée à 11 € en 2020. C'est la raison pour laquelle nous avons été contraints de passer la cotisation de 24 à 28 €. La participation au coût du car pour les sorties devra être réduite, ce qui augmentera d'autant le prix des sorties.

Nombre d'adhérents.

Bien que le Comité de Lavéra soit très actif pour recruter, nous avons perdu de nombreux adhérents. Nous avons eu 5 nouvelles adhésions, 15 démissions, 3 disparitions, 15 radiations pour non paiement de la cotisation, ce qui porte à 189 le nombre d'adhérents au 31/12/2019, soit une perte de 27 adhérents.

Une grande partie du recrutement est réalisé grâce à la section randonnée et au club de bridge.

Nous espérons beaucoup de la venue de Loïc pour nous amener les nouveaux retraités PIMF.

Nous souhaiterions retrouver plus de cadres au sein l'association.

Nous invitons très volontiers ceux qui cessent leur activité à nous rejoindre. L'association est ouverte à toutes les personnes ayant travaillé à la plateforme pétrochimique : BP, INEOS, PETROINEOS, les sous-traitants et à tous ceux qui souhaitent participer à des relations conviviales au sein d'une association.

Si vous connaissez des nouveaux retraités, le bureau vous invite à leur faire connaître l'existence de notre association.

Le bilan financier est mis au vote, il est adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU.

La proposition de renouvellement du bureau est projetée sur l'écran.

C. Vornich notre trésorier ne désire plus faire partie du bureau, aussi, afin de perpétuer la vie de l'association, je vous propose, si vous êtes d'accord que :

-Patrick prenne la présidence, je deviendrai trésorier avec Christian G. comme adjoint,

-Thérèse gèrerait le fichier informatique,

-René R. assurerait le secrétariat,

-René M. notre Webmaster continuerait de s'occuper de la mise à jour du site internet « aabpl » et de la représentation de la FNAR.

-Loïc s'occuperait des relations avec PIMF,

-Paul et Patrick continueraient à aiguiser leur plume.

-Joëlle, Thérèse, Patrick et Jean-Michel continueraient à programmer les sorties et la randonnée.

Rappel : Les membres du bureau sont tous bénévoles, ils ne se font pas rembourser les frais de déplacements et participent financièrement aux différentes sorties.

Les frais de déplacement pour participer aux réunions du CA national sont pris en charge par l'Union, ceux de représentation de René M. concernant les réunions de la FNAR (Association dont J. J. Dejardin fait partie) à Ollioules, sont pris en charge par le Comité.

Le renouvellement du bureau est mis au vote, il est approuvé à l'unanimité.

Richard donne la parole au nouveau président P. Barbarin

Cette nomination n'est pas une surprise car nous en avons parlé entre nous.

Nous avons remercié, à plusieurs reprises, Christian V. pour son travail en tant que trésorier et avons arrosé son départ avec la remise d'un cadeau (payé avec nos deniers et non avec ceux de l'association) : qu'il profite pleinement, avec son épouse, de sa nouvelle vie !

Je tiens à remercier Richard, qui a été président pendant 10 ans, pour le travail accompli et je suis heureux qu'il reste au bureau ; d'une part parce que la fonction de trésorier est importante et que d'autre part il pourra me seconder dans les tâches où j'ai peu d'expérience (retraite, mutuelle) afin d'assurer la continuité du fonctionnement du Comité.

Patrick se fait, le porte parole du Président de l'Union G. Descot, qui a tenu à remercier Richard :

« Bien que nordiste de cœur, tu as su dignement représenter la verve et l'énergie de Lavéra ; toujours à la pointe des derniers rebondissements des textes concernant la retraite et la mutuelle, ne lâchant jamais rien jusqu'à l'épuisement de son contradicteur. Nous resterons en contact et je m'attends à des messages directs sur certains sujets comme tu l'as fait en tant qu'administrateur. Richard porte-toi bien et garde ton franc parler, on en a tous besoin »

INTERVENANTS.

Patrick donne la parole à J. J. Dejardin pour présenter le financement des différentes retraites.

A ce jour les différents systèmes des retraites ne sont pas équilibrés.

Pour le régime général, qui comprend 74 % des retraités, le taux de dépenses publiques (vieillesse, maladie, invalidité, famille, chômage et dépenses de santé) est de 56.4 % du PIB. C'est le plus élevé en Europe en 2016.

Ce sont les actifs qui paient la pension des retraités, mais le nombre d'actifs diminue alors que le nombre de retraités augmente, ainsi que leur durée de vie.

Les branches, vieillesse et maladie, sont déficitaires. La part des cotisations sociales diminue, elle était de 83 % en 2003, elle est passée à 75 % en 2013. La ressource se compose de 25 % des cotisations des actifs, 11 % de la CSG, 6 % de la CNAF, 2 % des contributions de l'état et 6 % des ressources de gestion (produits financiers, réserves, emprunt)

Les caisses ARRCO et AGIRC fonctionnent par points depuis 72 ans. La complémentaire peut représenter 25 à 30 % de la pension pour un non cadre et 25 à 70 % pour un cadre.

Son déficit a été réduit grâce à l'augmentation du taux d'appel qui passe de 125 à 127 %, le recul de l'âge de départ à la retraite, et à la non réactualisation des pensions pendant plusieurs années.

Question, faut-il réformer les systèmes de retraite ?

Allonger la durée du travail, les syndicats ne veulent pas.

Augmenter les cotisations, le MEDF ne le veut pas.

Diminuer le montant des pensions, les retraités ne le veulent pas.

Pour plus de renseignements : Double clic gauche sur l'icône ci-dessous, clic gauche pour faire défiler, pour arrêter clic droit puis clic gauche sur « arrêter le diaporama »



PWPfinancement2.p
ptx

Le président donne la parole à R. Marion pour parler du reste à charge zéro (RAC 0).

Aide à la complémentaire santé : Au 1/11/2019, la CSS (complémentaire santé solidaire) remplace la CMUC et l'ACS. Il faut la demander, elle est conditionnée à la ressource, la résidence et à une participation. MIP ne participera pas à la CSS, car peu d'assurés sont concernés, elle met en place des contrats spécifiques.

Reste à charge zéro : Le président de la République a pris un engagement auprès des français, qui consiste à pouvoir accéder à des soins « sans reste à charge » dans le domaine de l'optique, l'audioprothèse et le dentaire. Le but est de réduire le reste à charge et permettre d'accéder aux soins pour les plus démunis.

Le vocabulaire a évolué au fil du temps, le RAC zéro est devenu « 100 % santé ». Il est mis en place progressivement ; au 1/1/2020 pour l'optique et une partie du dentaire (couronne, bridge), en 2021 pour les audioprothèses et le reste du dentaire (prothèses amovibles), mais ce n'est pas pour cela que l'accès aux soins sera gratuit.

Le financement de ces prestations sera couvert par l'assurance maladie obligatoire AMO, qui remboursera moins qu'actuellement, et l'assurance maladie complémentaire AMC (les mutuelles ou assureurs) Il en résulte que les tarifs de ces organismes vont augmenter.

Il faudra choisir parmi deux types de prestations :

Le pack A ou l'on devra choisir les prestations limitées, et il y aura peu ou pas de reste à charge.

Le pack B où le choix est plus important, mais dont le reste à charge sera plus conséquent.

L'assurance maladie remboursera moins qu'avant et les complémentaires santé verront leurs remboursements plafonnés ; le remboursement d'une monture passe de 150 à 100 €.

Mutuelles : Les mutuelles responsables, comme la MIP, sont soumises à une taxation de 14.07 %, alors qu'elles ne sont pas à but lucratif. Sur 100 € de cotisation, 86 seulement sont redistribués. Ce sont donc les affiliés qui paient cette taxe sous couvert de l'augmentation des cotisations.

La MIP augmente de 0.5 % au 1/1/2020, ce qui est raisonnable par rapport à d'autres mutuelles.

Pour MERCER, qui est un courtier dont l'assureur actuel est le GAN, l'augmentation est plus importante (Voir article dans Présence n° 94)

La MIP conseille de s'adresser, pour les soins, à ses prestataires ITELIS. (Voir site MIP)

Il faut se poser la question, est-il utile d'avoir un contrat de haut niveau si le 100 % santé nous convient ?

Pour plus de renseignements : Double clic gauche sur l'icône ci-dessous, clic gauche pour faire défiler, pour arrêter clic droit puis clic gauche sur « arrêter le diaporama »



AG 2020.pptx

Le président donne la parole à Loïc pour parler de l'actualité de PIMF.

Il déplore que les retraités ne rejoignent pas l'association, d'autant plus que certains nous sollicitent et exposent leurs difficultés concernant la mise en œuvre de leur dossier retraite. Il rappelle que PIMF ne répond toujours pas à leurs questions. C'est pourquoi, il est nécessaire demander une entrevue au DRH de PIMF, avec la participation de Patrick et Richard.

Le Comité Social et Economique (évolution des structures représentatives du Personnel) s'est mis en place sur le site, à l'automne au terme du processus électoral.

Un petit clin d'œil, INEOS fait l'actualité sportive, une équipe de vélo pro, achat du club de football de l'OGC Nice et sponsoring d'un marathonien à Vienne, l'athlète passant sous les 2 heures.

Fin de l'Assemblée Générale à 11 H 30. rr